



**Objet de la délibération**

**Charte "Restauration collective Bio Bretagne" entre Initiative Bio Bretagne et la Ville de Lorient pour sa restauration municipale**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

—————  
Séance Publique du  
25 avril 2018  
—————

La séance est ouverte à 17h15 sous la présidence de Monsieur le Maire assisté des membres du Conseil Municipal.

**Etaient présents :**

M. Norbert METAIRIE, M. Olivier LE LAMER, Mme Marie-Christine BARO, Mme Emmanuelle WILLIAMSON, M. Laurent TONNERRE, Mme Karine RIGOLE, M. Allain LE BOUDOUIL, Mme Claudine LE GOFF, M. Yann SYZ, Mme Agathe LE GALLIC, M. Tristan DOUARD, Mme Nadyne DURIEZ, M. Bruno BLANCHARD, Mme Annick LECUYER, M. Hubert LE GALLIC, M. Robert OLLIER, Mme Fatima RIBEIRO FERNANDES, M. Jean-Paul SOLARO, Mme Annie RAYNAUD, Mme Marie-Christine DETRAZ, M. Jean-Paul AUCHER, Mme Nathalie TREHIN, Mme Anne de PIERREPONT, Mme Janick CAURANT, M. Bertrand LE GALL, Mme Laurence CHEVREL, Mme Gaël LE SAOUT, M. Hassan DIBESSE, Mme Frédérique MALLEBRERA, M. Jean LE BOT, Mme Liliane PETRE, Mme Maria COLAS, Mme Gaëlle BOIS, Mme Noëlle PIRIOU, M. Paul CORNIC, M. Christian MOUTON.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :**

M. Chafik HBILA à M. Olivier LE LAMER  
M. Gwendal ROUILLARD à M. Bruno BLANCHARD  
M. Kevin CARNEC à Mme Nadyne DURIEZ  
M. Fabrice LOHER à Mme Maria COLAS  
M. Franck GEFFRAY à Mme Liliane PETRE  
Mme Delphine ALEXANDRE à M. Paul CORNIC

**Absent(s) excusé(s) :**

M. Bruno JAOUEN, M. Jacques MORIN, M. Pascal BARON.

Départ de M. Hassan DIBESSE lors de l'examen de la question n° 11 (Convention de partenariat entre les Lorientales et le réseau des médiathèques de Lorient) – Pouvoir donné à Mme Anne DE PIERREPONT.

Départ de M. Bertrand LE GALL lors de l'examen de la question n° 43 (Programmation du Contrat de Ville 2018).

Retour de M. Hassan DIBESSE lors de l'examen de la question n° 50 (Lorient numérique – Bilan et perspectives).

Départ de M. Jean LE BOT lors de l'examen de la question n° 66 (Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2018 – Sollicitation de subvention pour des projets d'investissement de la Ville de Lorient) – Pouvoir donné à Mme Gaëlle BOIS.

## **CHARTRE "RESTAURATION COLLECTIVE BIO BRETAGNE" ENTRE INITIATIVE BIO BRETAGNE ET LA VILLE DE LORIENT POUR SA RESTAURATION MUNICIPALE**

La Ville de Lorient fait partie des villes pionnières en matière d'introduction de produits issus de l'agriculture biologique en restauration collective publique.

En privilégiant le tissu régional agricole, avec le bio local, les équipes du Service Restauration de la ville de Lorient ont su trouver, diversifier et valoriser les ressources bretonnes et ainsi proposer à l'ensemble de leurs convives une démarche qui a du « sens ». En 2017 les achats en produits biologiques représentent 224 500 €.

|                                  | 2015   | 2016   | 2017   |
|----------------------------------|--------|--------|--------|
| Produits Biologiques             | 27.90% | 28.90% | 31.55% |
| Produits Label Rouge             | 4.85%  | 4.35%  | 3.80%  |
| Produits filière Bleu Blanc Cœur | 6.46%  | 7.60%  | 6.55%  |
| Poisson frais                    | 8.18%  | 9.20%  | 9.15%  |
| Circuits courts                  | 9.60%  | 6.85%  | 8.25%  |
|                                  | 56.99% | 56.90% | 59.30% |

Pourcentage des achats par filière en restauration scolaire

Les équipes échangent et communiquent régulièrement leur savoir-faire auprès d'instances locales, régionales et nationales comme l'Agence BIO (le printemps du BIO, le salon de l'agriculture...)

Cette démarche initiée depuis bientôt vingt ans perdure auprès de nos convives et fait référence dans l'hexagone Elle s'est appuyée sur des partenaires locaux et régionaux entre autres en février 2004 avec la signature de la charte « restauration collective bio bretonne » d'Inter Bio Bretagne.

Au cours des quinze dernières années la restauration collective à caractère social, a enregistré des évolutions significatives en matière réglementaire, sanitaire, de santé et environnementale (Le Grenelle de l'Environnement printemps 2007, l'Avis n°77 « les enjeux de la restauration collective en milieu scolaire » du Conseil National de l'Alimentation CNA, les Etats Généraux de l'Alimentation EGA décembre 2017...)

Il est proposé la signature de la nouvelle charte avec Initiative Bio Bretagne qui s'inscrit pleinement dans nos pratiques régulières et pérennes en matière d'approvisionnement de produits issus de l'agriculture biologique.

Cette nouvelle signature valorise nos engagements, notre haut degré d'implication au soutien et au développement de l'agriculture biologique sur notre région.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article unique : **AUTORISE** M le Maire ou l'Adjoint délégué à la Jeunesse, à la Vie Etudiante, à la Prévention et à la Santé, à signer la « charte régionale des engagements réciproques entre les

acteurs de la filière bio et de la restauration collective pour l'intégration d'ingrédients bio dans les repas en Bretagne ».

### **Délibération adoptée à l'unanimité**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Pour le Maire, l'Adjoint Délégué, à la Jeunesse,  
à la Vie Etudiante, à la Prévention et à la Santé

**SYZ Yann**

Affiché en Mairie le

**02/05/2018**